

**Institut de tourisme
et d'hôtellerie**

Québec 

**GRILLE DE TARIFICATION
DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 2018-2019
Entrée en vigueur le 1^{er} mars 2018
(à jour au 12 octobre 2018)**

*Possibilité d'octroi de bourses par la Fondation de l'ITHQ pour l'ensemble des programmes.
Les renseignements contenus dans le présent document sont diffusés à titre indicatif seulement et sont modifiables sans préavis.*

TABLE DES MATIÈRES

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION INTERNATIONALE EN CUISINE ET GASTRONOMIE (DEP 5311 – ASP 5324)

FORMATION EN CUISINE ET GASTRONOMIE (DEP 5311)

CUCINA ITALIANA (DEP 5311)

FORMATION SUPÉRIEURE EN CUISINE (ASP 5324)

PÂTISSERIE PROFESSIONNELLE (DEP 5297)

FORMATION INTERNATIONALE EN SERVICE ET SOMMELLERIE DE RESTAURANT (DEP 5293 – ASP 5314)

FORMATION TECHNIQUE

GESTION TOURISTIQUE (DEC – 414.A0 HQ)

GESTION EN HÔTELLERIE INTERNATIONALE (DEC – 430.A0 HQ)

TECHNIQUE DE GESTION HÔTELIÈRE – CHEMINEMENT ITHQ-SAINT-HYACINTHE (DEC – 430.A0 HH)

GESTION DE LA RESTAURATION GASTRONOMIQUE (430.B0 HQ)

GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE RESTAURATION – CHEMINEMENT ITHQ-COLLÈGE MONTMORENCY (DEC – 430.B0 HL)

COURS D'ÉTÉ ET COURS DE RATTRAPAGE

FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE

BACCALAURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE ESG UQAM-ITHQ (BAA) 6 SESSIONS

HAUTES ÉTUDES EN GESTION HÔTELIÈRE INTERNATIONALE/ADVANCED STUDIES IN INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT (diplôme ITHQ) 4 SESSIONS

FORMATION PRÉPARATOIRE

FORMATION PRÉPARATOIRE AU PROGRAMME HAUTES ÉTUDES EN GESTION HÔTELIÈRE INTERNATIONALE/ADVANCED STUDIES IN INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT 1 SESSION

FORMATION CONTINUE (temps partiel)

FORMATION PROFESSIONNELLE

ANALYSE SENSORIELLE DES VINS DU MONDE (Diplôme ITHQ)

DÉCOUVERTE DU VIN I (Diplôme ITHQ)

DÉCOUVERTE DU VIN II (Diplôme ITHQ)

SERVICE DE BAR (Diplôme ITHQ)

WSET® LEVEL 2 AWARD IN WINES AND SPIRITS – WINE AND SPIRIT CERTIFICATE (Diplôme ITHQ)

WSET® LEVEL 3 AWARD IN WINES AND SPIRITS – WINE AND SPIRIT ADVANCED CERTIFICATE (Diplôme ITHQ)

FORMATION TECHNIQUE

COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONGRÈS ITHQ-MPI (AEC – LCL.1G)

GESTION DE RESTAURANT (AEC – LJA.14)

GUIDE TOURISTIQUE DE MONTRÉAL/*MONTREAL TOURIST GUIDE* (AEC – LCL.28)

COURS DE MISE À NIVEAU

RECONNAISSANCE D'ACQUIS ET DE COMPÉTENCES (RAC)

INFORMATION GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION INTERNATIONALE EN CUISINE ET GASTRONOMIE (DEP 5311 – ASP 5324)

4 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 1 408 \$ Session 1 : 352 \$ Session 2 : 352 \$ Session 3 : 352 \$ Session 4 : 352 \$ Stage à l'international Environ 1 750 \$ Note : L'étudiant devra de plus déboursier les frais inhérents à ses déplacements aériens et terrestres, à son assurance voyage ainsi qu'à l'obtention de son visa et de son passeport.	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		

¹ Le volet Enrichissement réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures et à des rencontres avec des personnalités du milieu, ainsi qu'à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration. Estimation pour l'ensemble du programme (4 sessions), sur la base du contenu de la présente grille de tarification; les frais pour les sessions 3 à 4 sont modifiables en fonction des prochaines grilles de tarification.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire : Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		
----------------------	-------	--	---	--	--

FORMATION EN CUISINE ET GASTRONOMIE (DEP 5311)
3 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 773 \$ Session 1 : 257 \$ Session 2 : 258 \$ Session 3 : 258 \$	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire : Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

¹ Le volet Enrichissement réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures et à des rencontres avec des personnalités du milieu, ainsi qu'à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration. Estimation pour l'ensemble du programme (4 sessions), sur la base du contenu de la présente grille de tarification; les frais pour les sessions 3 à 4 sont modifiables en fonction des prochaines grilles de tarification.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

CUCINA ITALIANA (DEP 5311)
3 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Été 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 773 \$ Session 1 : 257 \$ Session 2 : 258 \$ Session 3 : 258 \$	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Session d'été 2019 : 26 février 2019 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018; avant le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 et avant le 15 mai pour la session d'été 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire : Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

¹ Le volet Enrichissement réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures et à des rencontres avec des personnalités du milieu, ainsi qu'à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration. Estimation pour l'ensemble du programme (3 sessions), sur la base du contenu de la présente grille de tarification; les frais pour la session 3 sont modifiables en fonction des prochaines grilles de tarification.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

FORMATION SUPÉRIEURE EN CUISINE (ASP 5324)
1 SESSION

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 1 408 \$ Stage en France Environ 1 750 \$ Note : L'étudiant devra déboursier les frais inhérents à ses déplacements aériens et terrestres, à son assurance voyage ainsi qu'à l'obtention de son visa et de son passeport.	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 2 390 \$ Hiver 2019 : 2 390 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 13 272 \$ Hiver 2019 : 13 272 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

¹ Le volet Enrichissement réfère à l'utilisation de produits nobles ou d'exception au cours de la formation, à la participation à des visites extérieures et à des rencontres avec des personnalités du milieu, ainsi qu'à la tenue de conférences reliées à l'industrie de la restauration.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

PÂTISSERIE PROFESSIONNELLE (DEP 5297)
3 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ¹	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

¹ Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

FORMATION INTERNATIONALE EN SERVICE ET SOMMELLERIE DE RESTAURANT (DEP 5293 – ASP 5314)
3 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE, ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 2 364 \$ Session 1 : 788 \$ Session 2 : 788 \$ Session 3 : 788 \$ Stage d'immersion anglaise Montant total variant entre 500 \$ et 2 000 \$, selon la destination choisie Stage en Europe Environ 1 750 \$ L'étudiant devra déboursier les frais inhérents à ses déplacements aériens et terrestres, à son assurance voyage ainsi qu'à l'obtention de son visa et de son passeport.	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	(Identical to the first row)	(Identical to the first row)
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$	(Identical to the first row)	(Identical to the first row)

¹ Le volet Enrichissement réfère à l'utilisation de produits d'exception en sommellerie, à la participation à des visites extérieures et à des voyages de formation dans le cadre du programme, ainsi qu'à des présentations de produits par des passionnés du milieu. Estimation pour l'ensemble du programme (3 sessions), sur la base du contenu de la présente grille de tarification; les frais pour la session 3 sont modifiables en fonction des prochaines grilles de tarification.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

FORMATION TECHNIQUE

GESTION TOURISTIQUE (DEC – 414.A0 HQ)

6 SESSIONS – Programme débutant à l'automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé: 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé: 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement¹ Total : 1 273 \$ Session 1 : 212 \$ Session 2 : 212 \$ Session 3 : 212 \$ Session 4 : 212 \$ Session 5 : 212 \$ Session 6 : 213 \$ Stages L'étudiant devra déboursier les frais inhérents à ses stages (montants variables selon les destinations choisies).	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ²	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$ Tarif à temps partiel : 7,12 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé: 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé: 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.

¹ Estimation pour l'ensemble du programme (6 sessions), sur la base du contenu de la présente grille de tarification; les frais pour les sessions 3 à 6 sont modifiables en fonction des prochaines grilles de tarification.

² Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$ Tarif à temps partiel : 38,34 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		
----------------------	---	--	---	--	--

GESTION EN HÔTELLERIE INTERNATIONALE (DEC – 430.A0 HQ)

6 SESSIONS – Programme débutant à l'automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé: 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé: 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement Total : 465 \$ Session 1 : 232 \$ Session 2 : 233 \$ Stage d'immersion anglaise Montant total variant entre 500 \$ et 2 000 \$, selon la destination choisie	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ¹	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$ Tarif à temps partiel : 7,12 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé: 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé: 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Stage à l'international L'étudiant devra déboursier les frais inhérents à ses déplacements aérien et terrestre, à son assurance voyage ainsi qu'à l'obtention de son visa et de son passeport (montant total variant entre 1 000 \$ et 2 000 \$).	Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$ Tarif à temps partiel : 38,34 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé: 18,33 \$ Dentaire : 30 \$		

¹ Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
			Hiver 2019 Santé: 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		

TECHNIQUE DE GESTION HÔTELIÈRE – CHEMINEMENT ITHQ-SAINT-HYACINTHE (DEC – 430.A0 HH)

6 SESSIONS – Programme débutant à l’automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D’ADMISSION	FRAIS D’INSCRIPTION ¹ , CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS ¹	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d’inscription Automne 2018 : 224,50 \$ Hiver 2019 : 224,50 \$ Contributions volontaires Automne 2018 : 10 \$ (Fondation de l’ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe) Hiver 2019 : 10 \$ (Fondation de l’ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe)	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l’AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$ Passé écolo Automne 2018 : 76 \$ Hiver 2019 : 76 \$	Stage d’immersion anglaise Montant total variant entre 500 \$ et 2 000 \$, selon la destination choisie	Paiement des frais d’inscription Avant la fin de la période d’inscription ou de réinscription : Session d’automne 2018 : 15 mai 2018 Session d’hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d’automne 2018 et le 3 janvier pour la session d’hiver 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ²	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d’inscription Automne 2018 : 224,50 \$ Hiver 2019 : 224,50 \$ Contributions volontaires Automne 2018 : 10 \$ (Fondation de l’ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe) Hiver 2019 : 10 \$ (Fondation de l’ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe) Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$ Tarif à temps partiel : 7,12 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l’AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$ Passé écolo Automne 2018 : 76 \$ Hiver 2019 : 76 \$		

¹ Frais exigés pour l’année 2018-2019 et mentionnés à titre indicatif; les frais d’inscription, les frais reliés à la passe écolo et les modalités de remboursement seront établis par le Cégep de Saint-Hyacinthe au printemps 2018.

² Les droits de scolarités exigés pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec et les candidats étrangers sont conformes à la politique tarifaire du [Cégep de Saint-Hyacinthe](#) et sont modifiables sans préavis.

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION ¹ , CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS ¹	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
CANDIDAT ÉTRANGER ³	85 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Automne 2018 : 224,50 \$ Hiver 2019 : 224,50 \$ Contributions volontaires Automne 2018 : 10 \$ (Fondation de l'ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe) Hiver 2019 : 10 \$ (Fondation de l'ITHQ); 12 \$ (Cégep de Saint-Hyacinthe) Droits de scolarité Automne 2018 : 6 060 \$ Hiver 2019 : 6 060 \$ Tarif à temps partiel : 28,86 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$ Passe écolo Automne 2018 : 76 \$ Hiver 2019 : 76 \$		

GESTION DE LA RESTAURATION GASTRONOMIQUE (430.B0 HQ)

6 SESSIONS – Programmes débutant à l’automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D’ADMISSION	FRAIS D’INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L’ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d’inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l’AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Volet Enrichissement Total : 316 \$ Session 1 : 158 \$ Session 3 : 158 \$ Stage d’immersion anglaise Montant total variant entre 500 \$ et 2 000 \$, selon la destination choisie	Paiement des frais d’inscription Avant la fin de la période d’inscription ou de réinscription : Session d’automne 2018 : 15 mai 2018 Session d’hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement du volet Enrichissement et des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d’automne 2018 et le 3 janvier pour la session d’hiver 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ¹	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d’inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$ Tarif à temps partiel : 7,12 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l’AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$ (payables au SRAM)	Frais d’inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$ Tarif à temps partiel : 38,34 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l’AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

¹ Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d’admission que les candidats étrangers.

GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE RESTAURATION – CHEMINEMENT ITHQ-COLLÈGE MONTMORENCY (DEC – 430.B0 HL)

6 SESSIONS – Programme débutant à l'automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Collège Montmorency (Sessions 1 à 4) ITHQ (1 ^{er} , 2 ^e été de formation et sessions 5 et 6) Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'automne 2018 : 15 mai 2018 Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement des droits de scolarité Avant le 15 août pour la session d'automne 2018 et le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS ¹	30 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Collège Montmorency (Sessions 1 à 4) ITHQ (1 ^{er} , 2 ^e été de formation et sessions 5 et 6) Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 1 540 \$ Hiver 2019 : 1 540 \$ Tarif à temps partiel Automne 2018 et Hiver 2019 : 7,12 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.

¹ Les étudiants de citoyenneté française sont assujettis aux droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec; ils doivent cependant payer les mêmes frais d'admission que les candidats étrangers.

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$ (payables au SRAM)	Frais d'inscription Collège Montmorency (Sessions 1 à 4) ITHQ (1 ^{er} , 2 ^e été de formation et sessions 5 et 6) Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité Automne 2018 : 8 044 \$ Hiver 2019 : 8 044 \$ Tarif à temps partiel Automne 2018 et Hiver 2019 : 38,30 \$/heure	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEEITHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

COURS D'ÉTÉ ET COURS DE RATTRAPAGE

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	Frais d'inscription 15 \$/cours Droits de scolarité 2 \$/heure	S. O.		<p>Paiement des frais d'inscription et des droits de scolarité Des frais d'inscription et des droits de scolarité sont exigés uniquement de la part des étudiants à temps partiel.</p> <p>Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.</p>
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	S. O.	Frais d'inscription 15 \$/cours Droits de scolarité Automne 2018 et Hiver 2019 : 7,51 \$/heure	S. O.		
CANDIDAT ÉTRANGER	S. O.	Frais d'inscription 15 \$/cours Droits de scolarité Automne 2018 et Hiver 2019 : 38,60 \$/heure	S. O.		

FORMATION SUPÉRIEURE ET UNIVERSITAIRE

BACCALAURÉAT EN GESTION DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE ESG UQAM-ITHQ (BAA)

6 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	(Consulter le site de l' UQAM)	(Payables à l' UQAM)	S. O.		
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	(Consulter le site de l' UQAM)	(Payables à l' UQAM)	S. O.		
CANDIDAT ÉTRANGER	(Consulter le site de l' UQAM)	(Payables à l' UQAM)	S. O.		

HAUTES ÉTUDES EN GESTION HÔTELIÈRE INTERNATIONALE/ADVANCED STUDIES IN INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT (diplôme ITHQ)
4 SESSIONS

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 675 \$/cours	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$	Stages L'étudiant devra déboursier les frais inhérents à ses stages (montants variables selon la destination choisie).	Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Automne 2018 (sessions 1 et 3) : 15 mai 2018 Hiver 2019 (sessions 2 et 4) : 25 février 2019 Paiement des droits de scolarité Session 1 (cours suivis jusqu'à la fin décembre 2018) : 50 % de la totalité des droits de scolarité doivent être acquittés dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la lettre d'admission; le solde est payable avant le 15 août 2018. Session 1 (cours suivis jusqu'à la fin avril 2019) : avant le 3 janvier 2019 Session 3 (cours suivis jusqu'à la fin décembre 2018) : avant le 15 août 2018 Session 3 (cours suivis jusqu'à la fin avril 2019) : avant le 3 janvier 2019 Sessions 2 et 4 : avant le 15 avril 2019 Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 1 125 \$/cours	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Santé : 18,33 \$ Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Automne 2018 : 200 \$ Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Automne 2018 : 10 \$ Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 1 351 \$/cours	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 12 \$ Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Automne 2018 : 25 \$ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Automne 2018 Dentaire : 30 \$ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

FORMATION PRÉPARATOIRE

FORMATION PRÉPARATOIRE AU PROGRAMME HAUTES ÉTUDES EN GESTION HÔTELIÈRE INTERNATIONALE/ADVANCED STUDIES IN INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT
1 SESSION

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION, CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA FONDATION DE L'ITHQ ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 2 700 \$	Assurance responsabilité civile Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Paiement des frais d'inscription Avant la fin de la période d'inscription ou de réinscription : Session d'hiver 2019 : 16 octobre 2018 Paiement des droits de scolarité Avant le 3 janvier pour la session d'hiver 2019
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Frais d'inscription Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 2 700 \$	Assurance responsabilité civile Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Hiver 2019 Santé : 36,67 \$ Dentaire : 60 \$		Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER	85 \$	Frais d'inscription Hiver 2019 : 200 \$ Contribution volontaire Hiver 2019 : 10 \$ Droits de scolarité 2 700 \$	Assurance responsabilité civile Hiver 2019 : 12 \$ Cotisation à l'AGEEITHQ Hiver 2019 : 25 \$ Assurance AGEETHQ Hiver 2019 Dentaire : 60 \$		

FORMATION CONTINUE (temps partiel)

FORMATION PROFESSIONNELLE

ANALYSE SENSORIELLE DES VINS DU MONDE (Diplôme ITHQ)

270 HEURES/8 MOIS – Programme débutant à l'automne seulement.

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	Frais d'admission : 35 \$	4 201 \$	Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Reprise d'examen Frais de reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité Session 1 : 2 201 \$ Session 2 : 2 000 \$ Chaque versement est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début de la session. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	Frais d'admission : 35 \$	4 201 \$	Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

DÉCOUVERTE DU VIN I (Diplôme ITHQ)

80 HEURES/1 SESSION – Programme débutant à l’automne et à l’hiver

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D’ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	Frais d’admission : 35 \$	1 160 \$	6 \$	Reprise d’examen Frais de reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	Frais d’admission : 35 \$	1 160 \$	6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	Frais d’admission : 85 \$	1 160 \$	6 \$		

DÉCOUVERTE DU VIN II (Diplôme ITHQ)

185 HEURES/8 MOIS – Programme débutant à l'automne seulement.

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	2 915 \$	Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Reprise d'examen Frais de reprise : 150 \$ Préalable manquant Frais d'analyse de dossier : 35 \$	Paiement des droits de scolarité Session 1 : 1 915 \$ lors de l'inscription Session 2 : 1 000 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	2 915 \$	Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

SERVICE DE BAR (Diplôme ITHQ)

80 HEURES/1 SESSION – Programme débutant à l'automne et à l'hiver

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	810 \$	6 \$	Reprise d'examen Frais de reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable lors de l'inscription. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	810 \$	6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	S. O.	810 \$	6 \$		

WSET® LEVEL 2 AWARD IN WINES AND SPIRITS – WINE AND SPIRIT CERTIFICATE (Diplôme ITHQ)
 40 HEURES/1 SESSION – Programme débutant à l'automne et à l'hiver (offert en ligne en projet pilote pour l'hiver)

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	En présentiel : 810 \$ En ligne : 495 \$	6 \$	Reprise d'examen Frais de reprise : 230 \$	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable lors de l'inscription. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	En présentiel : 810 \$ En ligne : 495 \$	6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	S. O.	En présentiel : 810 \$ En ligne : 495 \$	6 \$		

WSET® LEVEL 3 AWARD IN WINES AND SPIRITS – WINE AND SPIRIT ADVANCED CERTIFICATE (Diplôme ITHQ)
 40 HEURES/1 SESSION – Programme débutant à l'automne et à l'hiver

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION ET TEST DE SÉLECTION	DROITS DE SCOLARITÉ	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	1 519 \$	6 \$	Reprise d'examen Frais de reprise : 480 \$ (examen pratique); 240 \$ (examen théorique)	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable lors de l'inscription. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	1 519 \$	6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER	S. O.	1 519 \$	6 \$		

FORMATION TECHNIQUE

COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONGRÈS ITHQ-MPI (AEC – LCL.1G)

510 HEURES/5 SESSIONS – Programme débutant à l'automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Automne 2018 et hiver 2019 : 318 \$/cours de 45 h 414 \$/cours de 60 h 525 \$/cours de 75h 583 \$/cours de 150 h	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Reprise d'examen Frais d'analyse de dossier : 35 \$ Reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	35 \$	Automne 2018 et hiver 2019 : 318 \$/cours de 45 h 414 \$/cours de 60 h 525 \$/cours de 75h 583 \$/cours de 150 h	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Cotisation à MPI, chapitre de Montréal : 40 \$ Test d'anglais : 75 \$ (payable à la Téluq)	La cotisation à MPI est payable à l'ITHQ lors de l'inscription au premier cours du programme. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

GESTION DE RESTAURANT (AEC – LJA.14)

180 HEURES/2 SESSIONS – Programme débutant à l'automne seulement

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Automne 2018 et Hiver 2019 : 375 \$/cours	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Reprise d'examen Frais d'analyse de dossier : 35 \$ Reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité La totalité des droits de scolarité est payable dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours. Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	35 \$	Automne 2018 et Hiver 2019 : 375 \$/cours	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

GUIDE TOURISTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL TOURIST GUIDE (AEC – LCL.28)

240 HEURES/8 MOIS – Programme débutant à l’automne et offert tous les deux ans

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	35 \$	Automne 2018 : 2 201 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$	Reprise d'examen Frais d'analyse de dossier : 35 \$ Reprise : 150 \$	Paiement des droits de scolarité Automne 2018 : 1 465 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours Hiver 2019 : 736 \$ dans les 10 jours ouvrables précédant le début des cours Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	35 \$	Automne 2018 : 2 201 \$	Assurance responsabilité civile Automne 2018 : 6 \$ Hiver 2019 : 6 \$		
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

COURS DE MISE À NIVEAU

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	Frais d'inscription 15 \$/cours Droits de scolarité 26,25 \$/heure	S. O.	S. O.	S. O.
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	S. O.	Frais d'inscription 15 \$/cours Droits de scolarité 26,25 \$/heure	S. O.		
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

RECONNAISSANCE D'ACQUIS ET DE COMPÉTENCES (RAC)
 POUR LE PROGRAMME FORMATION INTERNATIONALE EN CUISINE ET GASTRONOMIE (DEP 5311 – ASP 5324)

STATUT DU CANDIDAT	FRAIS D'ADMISSION	FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	AUTRES FRAIS	COÛTS DIVERS	PARTICULARITÉS (PAIEMENT OU REMBOURSEMENT)
RÉSIDENT DU QUÉBEC	S. O.	Frais d'inscription 90 \$	S. O.	Frais d'examen 250 \$	Paiement des frais d'inscription Dès le dépôt du dossier
CANADIEN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET CITOYEN FRANÇAIS	S. O.	S. O.	S. O.		Paiement des frais d'examen Dès le dépôt du dossier Remboursement Toutes les modalités de remboursement sont indiquées dans le tableau Information générale à la fin du présent document.
CANDIDAT ÉTRANGER ¹	S. O.	S. O.	S. O.		

¹ Programme non offert aux candidats étrangers

INFORMATION GÉNÉRALE

MODALITÉS DE PAIEMENT	MODALITÉS DE REMBOURSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'admission sont payables dès l'ouverture du dossier; l'étudiant n'ayant pas acquitté ses frais d'admission verra sa demande rejetée. • Les frais relatifs à l'admission et à l'inscription d'un étudiant étranger sont établis en fonction des renseignements apparaissant sur son passeport lors de l'ouverture de son dossier. L'étudiant pourra avoir droit à un remboursement de ses droits de scolarité rétroactifs au début de la session concernée, à condition d'avoir fourni une pièce justificative démontrant son statut de résident du Québec au cours de la session (les pièces justificatives ne seront applicables que pour la session au cours de laquelle elles auront été déposées au Registrariat). • Les programmes de formation continue sont offerts aux étudiants étrangers en fonction des possibilités offertes par le visa de touriste du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'admission ne sont ni remboursables ni transférables, sauf en cas d'annulation de la formation par l'ITHQ ou de changement de tarification en cours d'année.
<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'inscription sont non transférables et sont payables aux dates et selon les conditions établies par le Registrariat. • Les frais de réinscription sont les mêmes que les frais d'inscription et sont assujettis aux mêmes règles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'inscription sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. • Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables. • Des frais de retard de 50 \$ seront facturés si la date de paiement établie par le Registrariat et précisée sous chaque programme n'est pas respectée.
<ul style="list-style-type: none"> • La cotisation étudiante de 25 \$ est versée à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ (AGEEITHQ). 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun remboursement de la cotisation à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ (AGEEITHQ) ne sera accordé.
<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'assurance AGEEITHQ sont perçus à la demande de l'AGEEITHQ et sont sujets à changement selon les modalités prévues au contrat entre l'AGEEITHQ et l'ASEQ. 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation au régime d'assurance AGEEITHQ est facultative. Les étudiants souhaitant se désister doivent le faire en ligne avant les dates prévues par l'association étudiante.
<ul style="list-style-type: none"> • La contribution volontaire de 10 \$ est versée à la Fondation de l'ITHQ ou à celle du cégep concerné par le programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant désireux d'obtenir un remboursement de son don volontaire à la Fondation de l'ITHQ doit lui en faire la demande en ligne aux dates et selon la procédure établies par le Registrariat.
<ul style="list-style-type: none"> • Les droits de scolarité sont non transférables et sont payables selon les conditions établies par le Registrariat; ils sont précisés sous chaque programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les programmes de l'enseignement régulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les droits de scolarité sont remboursables en totalité, à condition que l'étudiant annule son inscription au plus tard le 15 août pour la session d'automne 2018, au plus tard le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 et au plus tard le 15 mai pour la session d'été 2019. ○ Pour les sessions 2 et 4 du programme Hautes études en gestion hôtelière internationale, les droits de scolarité sont remboursables en totalité, à condition que l'étudiant annule son inscription au plus tard le 15 avril 2019. ○ Après ces dates, les droits de scolarité sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. ○ Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables. • Pour les programmes de la formation continue : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les droits de scolarité sont remboursables en totalité, à condition que l'étudiant annule son inscription au plus tard 10 jours ouvrables avant le début des cours.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les droits de scolarité sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription moins de 10 jours ouvrables avant le début des cours. ○ Dès le premier jour de cours, ces frais sont non remboursables. ● Certains droits de scolarité comprennent des manuels scolaires dont les frais sont non remboursables.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les coûts divers (volet Enrichissement) sont non transférables et sont payables selon les conditions établies par le Registrariat; ils sont précisés sous chaque programme. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les coûts divers (volet Enrichissement) sont remboursables en totalité, à condition que l'étudiant annule son inscription au plus tard le 15 août pour la session d'automne 2018, au plus tard le 3 janvier pour la session d'hiver 2019 et au plus tard le 15 mai pour la session d'été 2019. ● Après ces dates, les coûts divers (volet Enrichissement) sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. ● Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais d'assurance responsabilité civile sont payables au moment de l'inscription et de la réinscription (sessions d'automne et d'hiver). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais d'assurance responsabilité civile sont remboursables, moins des frais administratifs de 25 %, à condition que l'étudiant annule son inscription avant le premier jour de la session. Dès le premier jour de la session, ces frais sont non remboursables.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais liés à des tests de sélection sont payables dès le dépôt du dossier d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais liés à des tests de sélection sont non remboursables.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais liés à une reprise d'examen, à une épreuve de synthèse de programme ou à une reprise de cours doivent être payés préalablement. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les frais liés à une reprise d'examen sont non remboursables; les frais liés à une reprise de cours sont remboursables selon les modalités de remboursement des frais d'inscription et des droits de scolarité.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les montants précis se rapportant au transport pour les stages ou aux visas seront communiqués aux étudiants par le Service des stages en début de session. 	<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'annulation d'une formation par l'ITHQ, la totalité des frais d'admission et d'inscription ainsi que des droits de scolarité sera remboursée.
<ul style="list-style-type: none"> ● L'étudiant n'ayant pas acquitté ses frais d'inscription ou de réinscription, ou encore ses droits de scolarité, se verra refuser l'accès aux cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La demande de remboursement concernant les frais d'inscription, les coûts divers (volet Enrichissement) et les droits de scolarité devra être adressée à l'ITHQ dans les 30 jours suivant le premier jour de la session annulée.
<ul style="list-style-type: none"> ● Modes de paiement acceptés : en ligne par carte de crédit Visa ou MasterCard, ou en personne par chèque visé, mandat bancaire ou carte de débit. 	

SONT EXCLUS DE LA GRILLE DE TARIFICATION LES COÛTS RATTACHÉS À :

- la reconnaissance des acquis et des compétences (en réévaluation : tarifs sur demande);
- l'achat de la tenue vestimentaire classique;
- l'achat de l'outillage et de l'uniforme professionnel;
- l'achat des livres et des notes de cours;
- la participation à des tests linguistiques, s'il y a lieu.

Alain Côté

Grille préparée par

Initiales

Date

Pierre Schetagne

Grille
recommandée par

Initiales

Date

Liza Frulla

Grille approuvée
par

Initiales

Date